

Votants : 95
Convocation du Conseil de Communauté :
le 29 mars 2012
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 6 avril 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du jeudi 5 avril 2012

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS– TARIFS DES TRANSPORTS URBAINS POUR L'ANNEE 2012/2013

Titulaires présents :

Alain MATHIEU, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Thierry DEVAUTOUR, Joël MISBERT, René MATHE, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Brigitte COMPETISSA, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Jacques MORISSET, Olivier MARIE, Rabah LAICHOURE, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Stéphane PIERRON, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Lionel COUTINOT, Annie COUTUREAU, Annick DEFAYE, Daniel DULLIN, Catherine FAVIER-AUGEREAU, Jean-Claude FAVRELIERE, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Anita JAGOUEX, Bruno JUGE, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSENNE, Gaëlle MANGIN, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Gwénaëlle MIGNARD, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Jean-Claude OLIVIER, Michel PAILLEY, Frédéric PASTOR, Alain PIVETEAU, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Hüseyin YILDIZ

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Geneviève GAILLARD à Josiane METAYER, Gilbert BARANGER à Germain MEHL, Christian BREMAUD à Elisabeth MAILLARD, Gérard GIBAUT à Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU à Nicole DAVID, Blanche BAMANA à Amaury BREUILLE, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Julie BIRET à Franck MICHEL, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Claire RICHECOEUR, Dominique BOUTIN-GARCIA à Michel GENDREAU, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Patrick DELAUNAY à Annie COUTUREAU, Jean-Pierre GAILLARD à Annick DEFAYE, Emmanuel GROLLEAU à Virginie LEONARD, Guillaume JUIN à Sylvette RIMBAUD, Alain MEMIN à Magdeleine PRADERE, Serge MORIN à Anita JAGOUEX, Delphine PAGE à Gaëlle MANGIN, Christophe POIRIER à Hüseyin YILDIZ, Jean-Claude SUREAU à Jacques TAPIN, Denis THOMMEROT à Nicolas MARJAULT, Gérard ZABATTA à Jean-Louis SIMON

Titulaires absents suppléés :

Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSENNE, Dominique VALLEE par Jean-Claude FAVRELIERE, Gérard LABORDERIE par Daniel DULLIN, Marie-Christelle BOUCHERY par Jean-Claude OLIVIER, Sylvie DEBOEUF par Lionel COUTINOT, Jean-Michel TEXIER par Bruno JUGE, Christian GRELIER par Catherine FAVIER-AUGEREAU

Titulaires absents :

Geneviève GAILLARD, Pascal DUFORESTEL, Gilbert BARANGER, Christian BREMAUD, Gérard GIBAUT, Robert GOUSSEAU, Jérôme BALOGÉ, Blanche BAMANA, Elisabeth BEAUVAIS, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Elsie COLAS, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Emmanuel GROLLEAU, Guillaume JUIN, Aurélien MANSART, Alain MEMIN, Serge MORIN, Delphine PAGE, Christophe POIRIER, Jean-Claude SUREAU, Denis THOMMEROT, Gérard ZABATTA

Titulaires absents excusés : Eliane LE MAITRE

Président de séance : Alain MATHIEU

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 5 AVRIL 2012

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – TARIFS DES TRANSPORTS URBAINS POUR L'ANNEE 2012/2013

Monsieur **Rabah LAIC HOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition du Président,

Conformément au Plan de Déplacement urbain (PDU) approuvé lors du Conseil Communautaire du 12 avril 2010, la Communauté d'Agglomération de Niort a souhaité initier une politique volontariste de développement de solutions alternatives au « tout automobile ». En particulier le PDU a placé en objectif n° 1 le développement du réseau des transports en commun ainsi que son attractivité.

Sur la base de l'étude de restructuration du réseau sur l'ensemble du territoire (action 1.2 du PDU), la Communauté d'Agglomération de Niort a signé le 24 août 2010 avec la SEMTAN (Société d'Économie Mixte des Transports de l'Agglomération Niortaise) un nouveau contrat de Délégation de Service Public courant du 1er septembre 2010 au 31 août 2016. Conformément à ce contrat le nouveau réseau de transports en commun desservant la CAN a été mis en place le 4 juillet 2011.

Ce réseau a été décliné selon plusieurs types de services :

- Cinq lignes armatures CHRONOTAN, directes et cadencées à vingt minutes toute l'année du lundi au samedi et à trente minutes en juillet et août,
- Sept lignes TRANSTAN (cinq diamétrales et deux tangentielles) desservant au plus près les pôles générateurs de déplacement : habitat, activités économiques et commerciales, lieux d'enseignement secondaire et supérieur, services publics et grands équipements. Les fréquences seront plus denses en heure de pointe et cadencées à l'heure en juillet et août,
- Une ligne CITITAN gratuite cadencée à dix minutes toute l'année au cœur du centre ville de Niort,
- Deux lignes de dimanche concentriques desservant la partie la plus urbaine de Niort,
- Six lignes INTERTAN reliant à Niort les pôles d'attractivités de la CAN avec huit allers-retours par jour dont quatre à la demande du lundi au samedi et huit allers-retours à la demande le dimanche,
- Le transport à la demande (TAD) sur chaque commune de la CAN avec rabattement sur une ligne INTERTAN, sur un pôle d'attractivité de la CAN ou sur une gare SNCF,
- Une ligne estivale « La Maraîchine » de mai à septembre le week-end et tous les jours au mois de juillet et août (action 1.3 du PDU),
- Cinquante et une lignes régulières SCOLTAN à vocation principale scolaire mais ouvertes à tous les usagers et tous les titres de transports,
- Un service Transport de Personnes à Mobilité Réduite (TPMR) MOBITAN desservant l'ensemble du territoire sans limitation de zone,

Ce nouveau réseau a produit en 2011 : 40% de kilomètres supplémentaires par rapport à 2010 et permis de constater une augmentation de près de 24% des voyages par rapport à

Pour l'année 2012/2013, il convient de fixer la nouvelle grille tarifaire applicable à partir du 1er juillet 2012.

Le taux réduit de TVA de 5.5% dans les transports publics a été porté à 7% au 1er janvier 2012. Il convient d'en tenir compte dans la nouvelle grille tarifaire applicable au 1er juillet 2012. L'augmentation du taux de TVA entre le 1er janvier et le 30 juin étant prise en charge par la CAN.

Une nouvelle gamme tarifaire est proposée reposant sur plusieurs orientations :

- Pas d'augmentation du ticket unitaire à 1,20 € sur le réseau des TAN
- Pas d'augmentation des tarifs sociaux
- Pas d'augmentation du tarif scolaire annuel
- Prise en compte de l'augmentation de la TVA sur les tickets TAN Entreprise et Etudiants mensuels
- Augmentation des prix des autres titres en tenant compte d'une actualisation et du nouveau taux de TVA à 7%

Vu l'article 19 du contrat de Délégation de Service Public des Transports,

Vu la Loi de Finances 2012,

Vu les propositions formulées par le délégataire,

Considérant que, malgré l'augmentation du taux de TVA sur les tarifs des transports publics, il convient de ne pas pénaliser les tarifs sociaux, le tarif de l'abonnement annuel scolaire et le ticket unitaire vendu à bord des bus,

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver les tarifs des transports en commun organisés par la CAN à l'intérieur du Périmètre des Transports Urbains selon le tableau ci-joint,
- Fixer la date d'entrée en vigueur de ces tarifs au 1er juillet 2012.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 95

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Rabah LAICHOIR

Vice-Président Délégué